

Envoyé en préfecture le 04/10/2024

Reçu en préfecture le 04/10/2024

Publié le 04/10/2024

ID : 039-243900420-20240930-2024\_142-DE

Berger  
Levraud

Extrait du registre des délibérations  
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

**République française  
Département du Jura**

## Séance du 30 septembre 2024

### Date de convocation

25 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 30 septembre à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

### Objet

**Step de Montbarrey - Convention SNCF  
N°142/2024**

#### Nombre de membres

11

#### Présents

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino, Hählen.

8

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Théry.

Représentés

Excusés MM. Truchot, Chevanne, Vuillet.

0

#### Absents

Excusés

3 Vu la convention signée avec la SNCF en date du 30 novembre 2021, relative au suivi et à la surveillance des voies pendant les travaux de forage dans le cadre des travaux de la Step de Montbarrey,

Considérant que le montant de la prestation initial de 25 394,66€ est passé à 15 771,63€,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer un avenant avec la SNCF pour modifier le montant de la prestation.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

**Etienne Rougeaux  
Le Président  
séance**



**Virginie Pate  
Secrétaire de**

